

**PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
ACP ST-LAZARE
24 mai 2019
N° Entr. 825.863.047**

- 1) Vérification des procurations, détermination du quorum, validité de l'Assemblée.

Sont présents ou représentés, *41* copropriétaires sur 81 représentant ...*30.810*... quotités sur 60.000.

Les deux quorums légaux étant atteints, l'Assemblée peut valablement délibérer et voter sur les points repris à l'ordre du jour.

- 2) Désignation du Président de séance, d'un scrutateur et d'un secrétaire.

Est nommé Président d'AG, Mr *Lemaitre*, scrutateur Mme *Lemaitre*. Unanimité. Le secrétariat sera assuré par le Syndic. Unanimité.

- 3) Rapport du conseil sur la sélection d'un nouveau syndic

Le Conseil de Copropriété informe l'Assemblée Générale.

- 4) Présentation de LV Immo

- 5) Vote sur la désignation de LV Immo comme syndic à partir du 1er juillet

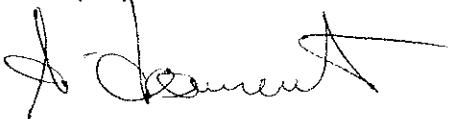
L'Assemblée générale vote à l'unanimité la nomination de LV IMMO comme nouveau syndic à partir du 1 juillet 2019. *et mandate le CSC pour les modalités et signature du contrat.*

- 6) Information sur les modalités de transition

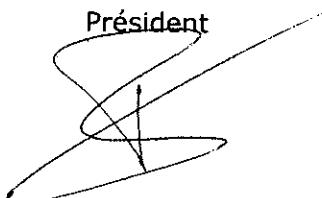
Le Syndic informe l'Assemblée générale.

- 7) Lecture du procès-verbal de séance et signatures

Copropriétaires



Président



Secrétaire

